

CMAF-Togo CMAF-Togo CMAF-Togo

Communiqué de Presse

CMAF-Togo a appris avec surprise la décision inique de la cour constitutionnelle togolaise confirmant le remplacement de neuf députés togolais démocratiquement élus par le peuple pour avoir rejoint le nouveau parti d'opposition ANC. Cette décision barbare et d'un autre temps constitue une forfaiture grave qui tord le coup au droit international et qui confirme le caractère rétrograde et antique du régime togolais. Comment peut-on comprendre qu'une cour constitutionnelle puisse se baser sur des documents falsifiés pour prendre une décision aussi grave de démettre des élus du peuple de leur fonction? A travers cet acte ignoble, la cour constitutionnelle togolaise vient une fois encore de prouver son assujettissement aveugle au pouvoir quasi inexistant de Faure Gnassingbé. CMAF-Togo lance un appel aux Togolais de l'intérieur et à la diaspora pour une mobilisation générale pour la démission pure et simple de tous les membres de cette cour et celle du Président de l'assemblée nationale Abass Bonfoh.

CMAF-Togo met par ailleurs en garde le RPT et ses acolytes de l'UFC car, en ne laissant aucun choix démocratique au peuple pour s'exprimer, ils seront les seuls responsables de ce que ce peuple entreprendra pour se libérer.

Aucune dictature n'a été éternelle. Unis comme un seul homme, nous vaincrons !!!

Fait à Greensboro, le 28 Novembre 2010

Pour CMAF-Togo,

Le Coordonnateur

Issifou Moussa

Issifou Moussa

